

Conseil Municipal du 7 mars 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni lundi dernier sous la présidence de Guy GUEGUEN, Maire pour sa séance budgétaire, en présence de Mme Odile LECLERC, conseillère aux finances publiques sur le territoire de Landivisiau.

Soutien à l'Ukraine – Versement d'une subvention exceptionnelle.

Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, jeudi 3 mars 2022, 1 million de réfugiés avaient déjà fui le pays en guerre. 4 millions de personnes pourraient fuir l'Ukraine dans les semaines et les mois à venir selon l'ONU.

Réunis lundi 7 mars 2022 en Mairie, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'apporter leur soutien au peuple ukrainien. Ces derniers ont décidé de voter à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 500 € pour soutenir la population touchée par la guerre. La Mairie a par ailleurs décidé de coordonner et structurer l'ensemble des initiatives et actions de solidarité émanant de la population. A l'initiative de la Préfecture, plusieurs actions sont répertoriées : accueil de familles ukrainiennes, logement, collectes diverses de vêtements, couvertures, matériels...

Les élus invitent les habitants qui souhaiteraient participer à cet élan de solidarité à se faire connaître auprès de la Mairie.

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Comptes de Gestion 2021 – Commune et Lotissement du Petit Bois : Ils sont approuvés à l'unanimité.

Compte Administratif 2021 – Commune : Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

En section de Fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 808 893,15 € pour un budget prévu à hauteur de 1 069 800,00 €.

Les recettes s'élèvent à 1 197 736,30 € pour un Budget prévu à hauteur de 1 069 800,00 €.

La différence entre les dépenses et les recettes fait ressortir un **excédent de fonctionnement de 388 843,15 €**.

En section d'Investissement :

Les dépenses s'élèvent à 761 787,85 € pour un prévisionnel de 1 575 704,00 €.

Les recettes s'élèvent à 978 922,90 € pour un Budget prévu à hauteur de 1 575 704,00 €.

Ajouté à l'excédent d'investissement 2020, la section d'investissement fait ressortir un **excédent d'investissement de 382 047,20 €**.

Le résultat global à la clôture de l'exercice comptable laisse donc apparaître un excédent global de 770 890,35 €

Compte Administratif 2021 – Lotissement du Petit Bois : Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal. En section de Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 331 665,68 € et les recettes s'élèvent à 388 912,00 €. Ajouté au déficit de fonctionnement 2020, la différence des dépenses et des recettes fait ressortir un **déficit de fonctionnement de 112 288,43 €**.

En section d'Investissement, les dépenses s'élèvent à 121 369,44 € et les recettes s'élèvent à 218 239,46 €. Ajouté au déficit d'investissement 2020, la section d'investissement fait ressortir un **déficit d'investissement de 18 665,94 €**.

Ressources Humaines – Protection Sociale Complémentaire : La protection sociale complémentaire est une couverture sociale apportée aux agents en complément de celle prévue par le statut de la fonction publique et de celle de la sécurité sociale. Elle couvre le risque santé et le risque prévoyance. Jusqu'alors facultative, la participation de l'employeur au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents devient obligatoire. A compter du 1^{er} janvier 2026, l'employeur a l'obligation de participation financière à hauteur de 50 % minimum d'un montant défini par décret (*non paru ce jour*). Le Conseil Municipal prend acte du débat sur la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité.

Réorganisation – Service administratif : M. le Maire fait un point sur le personnel communal et en l'occurrence sur le service administratif. Depuis le 1^{er} mars 2022, Mme Laëtitia HERRY est arrivée au poste d'agent d'accueil polyvalent et vient compléter les effectifs de la collectivité.

Augmentation des loyers communaux au 1^{er} février 2022 : Les loyers du restaurant l'Hermine et du cabinet infirmier ont subi une augmentation conforme à l'indice IRL des loyers commerciaux de 3,46 % à compter du 1^{er} février 2022.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Restauration du complexe buvette – club house au terrain de football : D'un point de vue financier, un avenant est signé avec l'entreprise LE TEUFF pour le carrelage de la zone buvette – sas pour un montant HT de 2 686 €.

Installation de 2 portails pôle enfance / école Notre Dame : Demande de subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance : Ce fonds est renouvelé en 2022. Une demande de subvention va être déposée. Le devis émane de M. Gabriel LOSSOUARN. Il concerne la fourniture et la pose d'un portillon pour sécuriser l'accès entre la cour de l'école et le pôle enfance Arc en ciel pour un montant HT de 2 450 €. Accord du Conseil Municipal.

Futur lotissement communal : ING Concept a transmis un nouveau plan d'aménagement de la parcelle avec un maintien des 20 lots tout en conservant la circulation par le fond du lotissement. Ce projet permet une commercialisation de près de 80 % de la superficie totale de la parcelle avec des lots d'une superficie moyenne de 700 m². Ce nouveau lotissement paysager portera le nom de « *Le grand pré* ».

Remplacement du tracteur des services techniques : M. Christian LE NAN présente le projet d'acquisition d'un tracteur aux services techniques. Les concessionnaires avaient jusqu'au 11 février 2022, 12h00 pour répondre à la consultation. La commission s'est réunie le 21 février dernier pour analyser les différentes offres. Les critères retenus pour le jugement des offres étaient pondérés afin d'aboutir à l'offre la mieux-disante. Après analyse des offres, c'est l'offre de la SOFIMAT de Pencran qui s'est vu attribuer la meilleure note finale et a obtenu le marché. La proposition porte sur un véhicule neuf de marque John Deere 6100M avec chargeur 603M et reprise du véhicule actuel et de son chargeur.

AFFAIRES GENERALES

Conseil Municipal Jeunes : Il s'est réuni le 2 mars dernier. Les jeunes, nouvellement installés sont pleinement investis dans la mission qui leur est confiée. Les projets sont nombreux et commenceront à voir le jour très rapidement. Une prochaine réunion est programmée mercredi 9 mars à 11h00 en Mairie afin de préparer les premières actions que les jeunes souhaitent mener en l'occurrence, une opération de nettoyage de la nature. Une affiche va être réalisée et distribuée lors du repas à emporter de l'école. Parmi les projets phares soulevés en réunion, le « *Pump Park* » plaît beaucoup. Ce projet peut être abondé favorablement par différents dispositifs (*Etat, Région et Département*). Affaire à suivre.

Présentation de l'état annuel 2021 des indemnités perçues par les élus : Afin de se conformer à la réglementation, M. le Maire présente un tableau synthétique sur lequel figure l'ensemble des indemnités perçues par les élus pour l'année 2021.

Salle au-dessus du cabinet infirmier : Le Conseil Municipal décide de nommer cette salle « Espace Holbeton ».

Week-end de solidarité 2022 : Les interquartiers se tenant début juillet 2022 et demandant une organisation assez intense, il est décidé d'annuler la prochaine édition du week-end solidarité prévu début avril 2022. La prochaine édition du week-end de solidarité se tiendra en 2023.

Interquartiers du 3 juillet 2022 : Mme Morgane CABON fait part aux élus de la tenue des interquartiers le 3 juillet prochain. A cet effet, et afin de débiter l'organisation de cette manifestation, une réunion est prévue en Mairie le 10 mars prochain à 19h00.

Candidature des enclos paroissiaux au patrimoine mondial de l'UNESCO : M. le Maire présente le projet qui consiste à classer les enclos paroissiaux au patrimoine mondial de l'UNESCO pour donner suite à un rendez-vous des collectivités concernés avec M. Maël DE CALAN, président du Conseil Départemental du Finistère à Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner. A ce jour, une pré liste a été établie dans laquelle figure la Commune de BODILIS. Affaire à suivre donc.

Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : La prochaine réunion de la Commission Communale des Impôts Directs se tiendra le mercredi 16 mars prochain en Mairie.

Nouveau : Cours de sophrologie à Bodilis : Une sophrologue a souhaité disposer d'une salle dans le but de dispenser des séances de sophrologie. L'espace Holbeton a été mis à disposition.